

Lille, le 8 octobre 2014



Karine Boulonne
Secrétaire académique SNES-FSU,

A

Monsieur le Recteur de l'académie de Lille
Cité Guy Debeyre
20 rue saint Jacques
59000 LILLE

Monsieur le Recteur,

Nos dernières interventions en CTA et les informations reçues lors de notre audience du 06-10-2014 nous font nourrir de grandes inquiétudes sur l'opacité dans laquelle vous souhaitez définir la future carte de l'éducation prioritaire dans l'académie. La concertation se résumera, selon votre souhait, à une information, a posteriori, des personnels et de leurs organisations représentatives. C'est inacceptable. La transparence doit être de mise pour refonder l'école dans la confiance des familles et des personnels.

D'autres académies font actuellement d'autres choix et ont déjà réuni des GT sur ce sujet, c'est le cas à Lyon par exemple.

Nous vous demandons de fixer un calendrier pour les différents groupes de travail qui permettront une réelle concertation avant transmission au ministère et dans l'immédiat de réunir au plus vite un GT, en toute hypothèse assez longtemps avant votre remontée de projet au ministère, en nous fournissant au préalable :

- le classement ministériel initial de tous les EPLE de l'académie en fonction de l'indice social créé par la DEPP avec sa formule de calcul ;
- votre projet de nouvelle carte de l'EP ;
- pour tous les collèges de l'académie, avec la formule mathématique retenue, l'ensemble des données sur les critères annoncés par le ministère pour redéfinir cette carte.

Le SNES-FSU est prêt à entrer de plain-pied dans cette discussion et cet exercice démocratique d'explication des logiques à l'œuvre.

Soyez assuré Monsieur le Recteur, de notre profond attachement au service public d'éducation.

Karine Boulonne